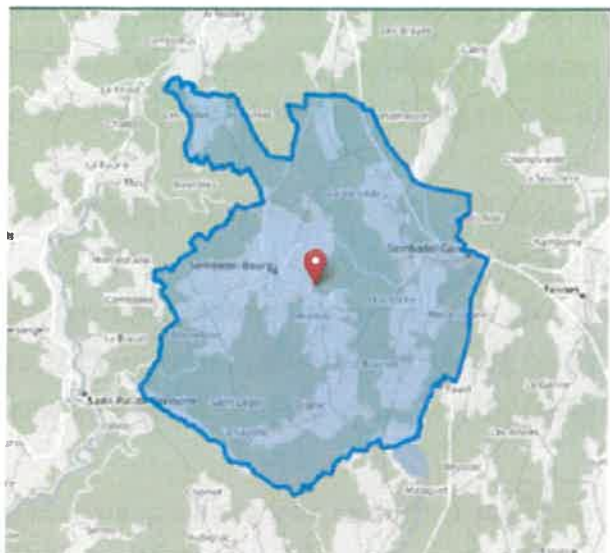


COMMUNE DE SEMBADEL

Bulletin municipal - Édition 2025

**Les membres du Conseil Municipal de Sembadel
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2026**



Toute l'équipe municipale reste à votre écoute

**N'hésitez pas à contacter le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux ou le secrétariat
(04 71 00 90 62 Les jeudi et samedi 9 h / 12 h @ mairie.sembadel@wanadoo.fr
<https://www.sembadel.fr>
<https://www.facebook.com/mairiede.sembadel/>**

Ce que l'on trouve dans ce numéro

Mot du Maire

Etat Civil 2025

Travaux 2025

RPI Sembadel / Félines

Radar Météo

Echéances électorales

Cérémonie du 11 Novembre

Animations 2025

Infos pratiques

Comité des fêtes (calendrier 2026)

Retour sur le passé

Détente

Conseil Municipal

L'ensemble des délibérations est à la disposition de tous.

Elles sont affichées sur le panneau de la mairie dès leur retour de la sous-préfecture et y demeurent jusqu'à la séance suivante. Vous pouvez également les consulter sur demande.

Sur le site Internet de la commune, vous pouvez prendre connaissance des Procès-Verbaux de séances après validation par le conseil municipal

Ce bulletin Municipal a été distribué par les conseillers municipaux.

Des exemplaires supplémentaires sont mis à disposition en mairie auprès du secrétariat

LE MOT DU MAIRE

2025 : dernière année pleine du deuxième mandat ; nous n'avons pas vu passer le temps.

A défaut de se répéter, étant en période pré-électorale, nous nous devons de respecter la loi qui nous empêche, et c'est bien normal, d'utiliser les moyens d'information de la mairie pour nous promouvoir. C'est tout simplement « le devoir de réserve ». Notre texte sera, cette année, beaucoup plus neutre.

Ce mandat a bien mal débuté en 2020 à cause du COVID qui a largement perturbé les programmes de travaux. De plus, la guerre en Ukraine, l'instabilité politique ont eu des effets pervers sur l'économie française avec des coûts qui ont explosé dans certains domaines comme l'énergie ou la construction.

Nous avons dû revoir à la baisse certains projets et en mettre d'autres de côté (photovoltaïque) bien malgré nous, devant répondre à des normes abracadabrantes.

Nous nous sommes tout de même acharnés à tenter de réaliser le maximum avec les moyens financiers dont nous disposons. Bien sûr, tout n'a pas pu se réaliser, mais il nous faut oublier les déceptions (maison d'accueil pour personnes âgées) et continuer d'avancer, se dire que, rien n'est jamais perdu.

Le grand projet d'amélioration du bourg est réalisé et lui a changé son aspect ; nous espérons que les habitants prendront soin des améliorations et participeront à son entretien. Malgré le gros investissement, le niveau d'endettement de la commune reste le même et nous remercions les financeurs (Etat, Europe, Département et surtout la Région) qui ont permis la réalisation de ce beau projet.

La zone d'activités des Faux est totalement vendue, une entreprise est en cours d'installation, une parcelle a aussi été vendue à une entreprise sur la ZA de la Rotonde pour y construire un hangar. La piste forestière du Mazel, réalisée en collaboration avec Connangles et St Pal de Senouire est terminée ; elle pourra être utilisée par les randonneurs à pied, à cheval, en vélo..., mais aussi pour lutter contre les feux de forêt.

Certains projets pourront être repris, modifiés, amendés par les futurs élus, comme l'utilisation du terrain à l'origine prévu pour la MAPAV, le projet de champ photovoltaïque, l'accueil d'entreprises, le développement/amélioration de la MAM... La future équipe pourra surtout, si elle continue sur le rythme tenu depuis de nombreuses années, ne pas augmenter les taux d'imposition.

Nous savons pertinemment qu'il faut avoir 10 projets en tête pour en réaliser un ou deux. L'imagination, mais aussi regarder ce qui se fait ailleurs, nous ont guidés tout au long du mandat.

En cette fin d'année, je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes et vous invite à la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 18 janvier 2026 à 10h à la salle de la gare. Nous tenons à perpétuer ce traditionnel moment d'informations et d'échanges avec vous et vous attendons nombreux.

Roland GOBET

ETAT CIVIL 2025

Naissances :

- Kayli Nathania Océane Elyane VINOT née le 13/09/25 à Le Puy en Velay
- Lya Nadine VALEYRE née le 30/11/2025 à Le Puy en Velay

Décès et transcriptions de décès :

- DARAGON Geneviève (épouse ROCIPON) le 21 janvier 2025 à Craponne sur Arzon
- TISSANDIER Marie Jeannine (veuve FILAIRE) le 09 mai 2025 à La Chaise-Dieu

Mariage :

- BAYLOT Bertrand / IMBERT Amandine le 28 juin 2025

Pacs :

Néant

TRAVAUX 2025



**Maison des associations :
mur de soutènement**

Panneaux touristiques :

Deux ont été installés à Sembadel gare et un au Bourg



**Acquisition et installation d'un toboggan à l'école
Les élèves s'en donnent à cœur joie !**



**Un nouveau toboggan a été installé dans le jardin public,
à proximité immédiate de la Maison d'Assistantes
Maternelles (M.A.M.). Les enfants peuvent désormais
profiter pleinement de ce nouvel équipement de jeu.**



**Abribus à Sembadel Gare
Une dalle de support a été réalisée par l'employé
communal, et l'abribus a été fabriqué puis installé par les
services de l'AGGLO, offrant ainsi un abri aux collégiens
attendant leur transport.**



(©Solange PIRAS)

Travaux de sécurisation Sembadel gare



Le curage du fossé a été effectué en contrebas de la Rue des Voyageurs, et une rampe a été aménagée pour permettre aux familles, assistantes maternelles et piétons d'accéder en toute sécurité aux environs de l'école primaire.



(©Solange PIRAS)

Les portes de garage de la mairie ont été rénovées par l'employé communal, améliorant ainsi leur fonctionnalité et leur esthétique.



Sembadel-Bourg



Durant les années 1920



Durant les années 1980



De nos jours

Aménagement du centre Bourg 2025 :

Les travaux ont débuté en mai 2025 pour un achèvement prévu en fin d'année

Entreprise adjudicataire BROCTP

Maître d'oeuvre AB2R



RPI SEMBADEL / FÉLINES



Sortie scolaire le 04 juillet 2025 à Estivareilles (42)

Les enfants ont écouté avec beaucoup d'intérêt les explications fournies par le guide de la Grange aux Abeilles. Chacun est reparti avec un petit pot de miel, des bonbons au miel ainsi qu'un diplôme de petit apiculteur.

Le retour s'est effectué à bord du train touristique du Haut-Forez.

Un grand merci à l'APE du RPI pour cette belle sortie !



Les enfants ont bénéficié d'une initiation au tir ventouses, proposée par l'USEP. Cette activité s'est poursuivie jusqu'aux vacances de Toussaint



RADAR MÉTÉO



Construit en 1996, le radar de Sembadel fait partie intégrante du réseau national de radars de Météo-France. Il permet la détection des phénomènes précipitants dans un rayon de 180 km, contribuant ainsi à la protection des personnes et des biens, ainsi qu'à la surveillance des épisodes pluvieux intenses, notamment de type cévenol.

Comme l'ensemble des radars de Météo-France, celui de Sembadel est soumis à une servitude de protection contre les obstacles dans un périmètre de 2 km autour de son implantation. Or, la densité forestière du secteur a progressivement entraîné une occultation du faisceau radar par la croissance des arbres, réduisant significativement la qualité de ses mesures.

Afin de concilier au mieux les exigences d'exploitation du radar avec celles de la gestion forestière locale, le ministère chargé de l'Écologie a demandé à Météo-France d'élaborer, en 2024, un projet de rehausse de l'installation. Ce projet prévoit l'élévation du radar sur une tour de 50 mètres, permettant de limiter les effets de masque liés à la hauteur des arbres. L'opération, financée par l'État à hauteur de 2,7 millions d'euros, s'accompagne d'une révision de la servitude d'obstacles, avec de nouvelles hauteurs adaptées à une exploitation forestière économiquement viable.

Compte tenu de l'investissement consenti pour assurer la compatibilité entre la performance du radar et la gestion des massifs forestiers, le respect de cette servitude révisée constitue désormais un objectif partagé par l'ensemble des acteurs concernés : l'État, Météo-France, le Centre régional de la propriété forestière, ainsi que les communes de Bonneval, Connangles, Félines, La Chaise-Dieu et Sembadel.

Une convention vient d'être signée afin de formaliser l'engagement de toutes les parties autour de ce projet commun.

ECHÉANCES ELECTORALES 2026



Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats
(en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A
a la majorité absolue >
elle obtient la majorité des
sièges (prime majoritaire),
soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants
sont répartis à la représentation
proportionnelle à la plus forte
moyenne **entre la
liste A et la liste B**
(si elle a obtenu plus de 5%
des suffrages exprimés).

Sans
majorité
absolue

2nd TOUR

**Mêmes règles
de répartition**
que pour le 1^{er} tour :
prime majoritaire pour la
liste arrivée en tête,
représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour,
les listes doivent avoir obtenu
**plus de 10% des suffrages
exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus
de 5% peuvent fusionner.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie organisée devant le monument aux morts a rassemblé cette année un public particulièrement nombreux. Habitants, élus et représentants associatifs se sont retrouvés pour partager un temps de recueillement et honorer la mémoire des disparus.

Le maire ainsi que les membres du conseil municipal de Sembadel adressent leurs remerciements à toutes les habitantes et tous les habitants venus se recueillir à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918.



(©Marie-Claude NICAISE)

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Deux adresses pour tout savoir (ou presque) sur votre commune...

- Page Facebook :

<https://www.facebook.com/mairiede.sembadel/>

- Adresse internet :

<https://www.sembadel.fr/>

Onglets



SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE SEMBADEL (Hte-Loire)

Une fois que la page d'accueil, il ne vous reste plus qu'à choisir ce qui vous intéresse dans les onglets et sous-onglets, accessibles tout en haut de l'écran.

ANIMATIONS 2025

Exposition de photos anciennes :

Nous tenons à remercier chaleureusement Patricia Le Boudier, à l'origine de ce projet, ainsi que toutes les personnes qui, par leurs recherches et leur investissement, ont contribué à la réalisation de cette exposition, qui a rencontré un véritable succès.



(©Patricia Le Boudier)

Comité des fêtes :

Vide greniers

Une affluence record cette année



(©facebook Comité des fêtes)

Célébration des 30 ans de l'association,
fête patronale et Ronde des Sapins



M.A.M. : Départ en retraite d'Odile Rocipon

Odile a fait valoir ses droits à la retraite. La réception s'est déroulée à la salle de la Gare le 1er février dernier, en présence de la plupart des enfants qu'elle a accompagnés durant ces quinze dernières années — de Nesta à Kataleya — ainsi que de leurs parents, Roland Gobet et Philippe Meyzonet, maire de Félines. Désormais, Aurélie Delabarre partage la MAM avec Manon Comte.



Académie Pêche Nature

Le 1er open de pêche au brochet a eu lieu le samedi 27 septembre 2025.

Suite à l'enthousiasme du 1er open nous avons organisé un 2ème open le samedi 25 octobre 2025, pêche aux leurres avec un hameçon et sans ardillons, le but de cet open a été de prélever un très gros brochet et le reste des captures a été remis à l'eau, ce qu'on appelle le nokill.

Le plan d'eau est peuplé de carpes, perches, tanches, black-bass, poissons fourrage et des brochets dont 3 ou 4 de plus d'un mètre. Au 1er open 3 brochets ont été capturés de 77cm, 85 cm et 90 cm seul celui de 90 cm a été prélevé. L'année prochaine l'organisation de l'Académie Pêche Nature va changer , nous allons proposer des journées de pêche et éventuellement un guide de pêche professionnel sera proposé pour un guidage et conseil.

L'Académie Pêche Nature remercie les mairies de Sembadel et de Félines qui sont nos fidèles partenaires. L'assemblée générale de l'Académie aura lieu en fin d'année et exposera la nouvelle organisation dès 2026.

**Bonne fête à tous.
Halieutiquement.**



(© Jean Gilles Rix)

INFORMATIONS PRATIQUES

Bibliothèque de Sembadel

La bibliothèque est ouverte au public aux horaires de la mairie (jeudi et samedi de 9 h à 12 h).
Le partenariat avec la Médiathèque Départementale a été interrompu en raison d'un manque de fréquentation et de bénévolat.

Déchetterie

Terrain derrière la Rontonde
Ce terrain est réservé **UNIQUEMENT**
aux habitants de la commune.

Les extérieurs à la commune de Sembadel sont priés de prendre contact avec leurs mairies respectives.

Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de déposer des encombrants
(vieux meubles, canapés, et autres)

Les déchetteries les acceptent

Ouvertures des déchetteries

Périodes : **ETE** : Du 01/04 au 31/10 - **HIVER** : Du 01/11 au 31/03
ETE et HIVER : toute l'année

Toutes les déchetteries sont accessibles à tous les habitants
de la Communauté d'agglomération *.
Elles sont fermées les jours fériés

DECHETTERIES (CTRP)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ALLEGRE « Le Chier »			14 / 17 h			9 / 12 h
CRAPONNE/ARZON « ZA de la Marelle »	14 / 18 h 14 / 17 h		9 / 12 h		14 / 18 h 14 / 17 h	14 / 17 h
LA CHAISE-DIEU « La Prade »					9 / 12 h	14 / 17 h
ST-PAULIEN « ZA de Nohac »	9 / 12 h		14 / 17 h			9 / 12 h

COMITÉ DES FÊTES 2026

MANIFESTATIONS 2026 :

11/01/26 : GALETTE DES ROIS

07/02/26 : AG

07/06/26 : LES ROUES PÈTENT

02/08/26 : VIDE-GRENIERS

22 ET 23 AOÛT : FÊTE D'ÉTÉ

14/11/26 : TÉLÉTHON

05/12/26 : BELOTE

RETOUR SUR LE PASSÉ

CHAPELLE "NOTRE DAME DE LA FORÊT"



La chapelle Notre-Dame de la Forêt de Sembadel-Gare, fut construite en 1953 -1954 à l'initiative du curé Pierre Clément, par souscription publique, puisque l' Archevêché du Puy-en-Velay, avait refusé de financer le projet.

Ainsi, les cheminots, les gens du pays et des environs, les propriétaires des maisons et chalets secondaires, permirent de récolter des fonds, pour réaliser cette construction devenue nécessaire aux besoins de la population grandissante, au vu du développement de l'activité ferroviaire. Renée Maisonneuve, offrait gratuitement la salle de son restaurant, pour les réunions de chantier.

Les paroissiens, étaient obligés de se rendre à pied, par tous les temps ; à l'église de Sembadel Bourg ou, celle de Félines, afin d'assister aux offices dominicaux.

Notre Dame de la Forêt a été inaugurée et bénie le 07 Août 1955 par Monseigneur Chappe, évêque du Puy, à l'issue d'une spectaculaire procession, au cours de laquelle, la vierge est sortie du bois de Chelles. Mr Bayard Sylvain avait réalisé une passerelle en bois, afin que la Sainte Vierge portée et accompagnée par les paroissiens, puissent passer facilement, cette procession a été suivie d'une messe et d'un repas. Le village était entièrement décoré, avec des fleurs bleues et blanches en papier crépon, que les Sembadelois, avaient fabriquées de leurs mains.

Monsieur Georges PERRU, de Chamborne, qui avait sept ans, à l'époque, s'en souvient très bien. Il était enfant de cœur, avec deux de ses cousins, pour honorer Notre Dame de La Forêt.

Le terrain fut donné par Mr et Mme Jean-Pierre Roux. Grands parents de Jacques Maisonneuve et arrière-grands-parents de Sébastien Maisonneuve.

Les artisans ayant travaillé à l'édifice sont :

Architecte = Robert Provins

Charpentier - menuisier = Alphonse Vidal (charpente)

Porche = Marcel Désorme

Tabernacle + crucifix + chandeliers + troncs = Jean Charrier - Maître Serrurier

La statue Notre Dame de la Forêt a été sculptée par Lucien Gire de Saugues (à l' image de sa fiancée).

L'ancien bénitier et piédestal de la vierge venaient de Pébrac.

Le Mobilier et les bancs + bénitier sont rénovés en 1968-1969 par Henri Roux (Dore l'église)

Le Christ en bois ainsi que la statue de St Joseph offerts par André Lacombe, ramenés par Maurice Gallien, lors, d'un pèlerinage à Lourdes.

Le support de l'Autel à été offert par Mr Condamin, en tilleul et ormeau, puis remplacé par un autel en frêne venant du couvent de Félines, coupé et transporté par Yves Farigoule.

Vitraux = donnés par l'Abbé Richaud (curé du Monteil).

La cloche est celle récupérée de l'ancienne assemblée de Saint Léger.

Micros et sonorisation par Henri Bonnefoy

Gérard Pascal, ancien maire, a fait faire les 2 bordures de chaque côté, à l'entrée de la chapelle. Il a fait installer l'eau et rénover la lumière.

La toiture a fait l'objet d'une restauration complète en 2016, par l'entreprise Ampilhac, d'Allègre à l'initiative du maire actuel, Mr Gobet Roland. Et du diocèse.

Financée, en partie, par l'Evêché, et les entreprises Filaire et Philipon, qui ont fourni gratuitement le bois, un appel aux dons avait été sollicité, auprès des bienfaiteurs de Notre Dame de la Forêt.

La chapelle a été bénie, à nouveau par Monseigneur Luc Crépy. Ancien évêque.

Une croix en bois au-dessus de la cloche a été réalisée, par Yves Farigoule.

Les prêtres qui y ont officiés sont :

Abbé Pierre Clément

Père Plot Joseph

Abbé Dusseaux

Abbé Habouzit Abbé Mialon

Abbé Michaud

Et, actuellement, les Frères de la communauté St Jean.

Les veilleurs de Notre Dame de la Forêt ont été, Marguerite Charrier, son fils Robert sonnait l'Angélus et servait la messe, ensuite ce fut Odette et Pierre Gravejat. Actuellement, Colette et Yves Farigoule.

L'équipe de Ménage : Colette, Hélène, Bernard, Mariette.

Le fleurissement est assuré par Colette et Mariette.

Dernièrement, Notre Dame de la Forêt, a reçu un très beau cadeau, la statue du Cœur Sacré de Jésus, et son support, offert par Stéphane et Christine Filaire, dont ils avaient hérité de leur oncle Daniel, et qui a été béni au mois de juin 2025, par Monseigneur l'évêque Yves Baumgarten, à l'occasion d'une messe, lors de sa venue dans notre canton et accompagné des Frères de Saint Jean. Nous sommes très reconnaissants envers Stéphane et Christine, qui ont embelli encore notre chapelle.

La municipalité de Sembadel a eu la gentillesse de prendre en charge, le traitement du bois de Notre Dame de la Forêt et de son socle, très abîmés avec le temps.

Ce projet est un exemple de la volonté et de la solidarité qui unissait les habitants des alentours de ce village, jusqu'à nos jours, puisque, aujourd'hui encore, notre petite chapelle est un écrin de beauté où réside notre seigneur Jésus — Christ dans toute sa splendeur.

Que Notre Dame de la Forêt continue de protéger les habitants et tous ceux de passage, ainsi que les anciens et actuels élèves de ce joli petit village. Et tous ses nombreux Donateurs.

Actuellement, quelques personnes sont en train de créer, une association, des amis de Notre Dame de la Forêt, lieu de prières et de recueillement où de nombreuses grâces ont été accomplies.

Mariette Pépin

DETENTE

RETROUVEZ LES VILLAGES DE LA COMMUNE

